

Nous contacter

Les marins des Centres d'Information et de Recrutement des Forces Armées (Cirfa) sont à votre disposition pour vous renseigner sur les métiers et les carrières au sein de la Marine.

N'hésitez pas à les interroger : vous constaterez l'enthousiasme avec lequel ils vivent leur métier.

Pour contacter le centre d'information le plus proche de chez vous :



Plus d'informations sur :

devenirmarin.fr

E-mail :

recrutement@marine.defense.gouv.fr

N°Azur 0 810 501 501

PRIX APPEL LOCAL



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Marine nationale

Édition décembre 2008
Document non contractuel

© Crédit photo Marine nationale

Ecole des mousses



Un parcours pour entrer dans la Marine entre 16 et 17 ans.

L'École des mousses prépare chaque année 150 jeunes hommes et jeunes filles qui souhaitent acquérir rapidement, par un parcours intégré, une compétence et un métier dans la Marine nationale, en adhérant aux valeurs essentielles du monde de la mer : solidarité, aventure, dépassement de soi, disponibilité...

Formation d'un an

| DEVENIR MARIN | | Sélection | Age | Niveau Scolaire | Conditions |
|--------------------------|---|---------------------|-------------------------|----------------------------|--|
| Mousse | Une formation valorisante : l'École des mousses | Dossier | De 16 à moins de 18 ans | Sans condition de diplômes | Etre de nationalité française |
| | Un début de carrière comme opérateur | Dossier | De 17 à moins de 25 ans | De la 3ème au BAC | |
| Officier marinier | Un parcours de technicien et de cadre | Dossier | De 18 à moins de 25 ans | Après un BAC | Etre physiquement et médicalement apte |
| Officier | Des fonctions de cadre et de décideur | Concours ou dossier | De 17 à moins de 30 ans | Après CPGE ou BAC +3 | Savoir nager |
| Volontaire | Une première expérience professionnelle | Dossier | De 17 à moins de 26 ans | De la 3ème à BAC +5 | Avoir effectué sa JAPD (sauf pour l'École des mousses) |

SERVICE PUBLIC... SAUVEGARDE MARITIME... PROJECTION DE FORCES...
DISSUASION... SAUVETAGE EN MER... LUTTE CONTRE LE NARCOTRAFFIC...



Ce parcours valorisant s'adresse à des jeunes destinés à une carrière dans la Marine.

Se former...

Accessible sans condition de diplômes, en sortie de troisième ou en classe de seconde, l'École des mousses assure une formation essentiellement pratique, au moyen de méthodes pédagogiques innovantes dans un environnement privilégié : un encadrement professoral et militaire de très grande qualité et des contacts réguliers avec des acteurs du monde maritime, militaire et sportif.

La formation dure une année (de septembre à juillet) et se déroule au Centre d'Instruction Naval de Brest. Elle s'articule autour de différents modules : découverte du milieu maritime, formations militaire, maritime, sportive et de sécurité, consolidation des acquis scolaires.



Une formation solide permettant l'apprentissage du métier de marin et la consolidation des acquis scolaires dans un univers professionnel.

...découvrir...

Cette année est également marquée par des temps forts : périodes d'apprentissage sur des navires-école, stages de cohésion et d'aguerrissement, permis côtier, journées-découverte à bord de bateaux de la Marine nationale.

...apprendre

L'enseignement général (français, anglais, mathématiques, sciences physiques et histoire/géographie), d'environ 17 h/semaine, s'effectue le plus souvent possible dans un contexte pratique et professionnel. Les mousses apprennent ainsi le travail en équipe, avec ses exigences et ses satisfactions. Ils y développent de véritables compétences et évoluent dans un cadre structuré et structurant.

La confiance qui leur est accordée et l'accompagnement par les formateurs leur permettent de se préparer à une insertion professionnelle motivante et pleine de sens.



Pour postuler il faut :

- ★ Etre de nationalité française ;
- ★ Avoir de 16 à moins de 18 ans au 1^{er} septembre de l'année d'entrée ;
- ★ Etre médicalement et physiquement apte ;
- ★ Avoir l'accord parental (sauf pour les mineurs émancipés).



Les +



Cette scolarité hors du commun est entièrement gratuite et se vit dans des conditions matérielles favorables !

Les mousses portent l'uniforme, sont nourris et logés gratuitement (internat) et bénéficient de billets de train à tarifs préférentiels.

Ils perçoivent également une prime d'environ 80 euros net/mois.

Le parcours

A leur entrée à l'école, les mousses signent un premier contrat pour la durée de leur scolarité.

A la fin du deuxième trimestre de la formation, les mousses sont orientés vers un métier de marin.

A l'issue de cette année, ils se voient attribuer le **Brevet Élémentaire de Mousse**.

Ils signent alors un premier contrat de 4 ans comme matelot de la Flotte. Ils intègrent une formation élémentaire métier de quelques semaines avant de rejoindre l'une des unités de la Marine où ils exerceront leurs fonctions.

Les métiers accessibles sont en grande majorité des métiers embarqués : métiers des opérations navales, métiers de la conduite du navire, de la mécanique, de la protection et de la sécurité, métiers de la maintenance aéronautique ou de la préparation des avions et hélicoptères.

A savoir Date limite de dépôt des dossiers :